

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 24 JUIN 2013

Objet : **POLE SCIENCES-PO BOURG EN BRESSE : ADHESION**

Membres élus présents : MM BAILLY - BALAGUER - BENEDIT - CAUCHOIS - CAUQUY - DRHOVIN - FALCONNIER - FONTENAT - FRATTA - GINOT - GIREAU - GROSSAT - JOSEPH - LUGAND - MARMILLON - MASCIOTRA - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - PIERROT - MME PRADEL - MM REY - TOURNIER-BILLON - VERNE

Intervention du Président BAILLY

Sciences-Po Lyon projette la création d'un Pôle à Bourg en Bresse pour développer des formations dans les domaines de

- l'Industrie du Tourisme,
- de l'Economie Sociale et Solidaire
- et du Transfrontalier régional avec la Suisse Romande

Ces formations sont à destination des entreprises, de la fonction publique territoriale et nationale, des collectivités et de leurs élus, et des diverses structures liées : SEM, SPL, Établissements Publics,...

Son étude de faisabilité a mis en avant les atouts de Bourg en Bresse, et notamment le campus du CEUBA et la Gare TGV.

S'étant assuré du partenariat du Conseil Général et de Bourg en Bresse Agglomération, Sciences-Po Lyon souhaite le compléter par la CCI pour obtenir de ces trois membres fondateurs un appui au lancement dans :

- le Transfrontalier Europe, notamment le montage de dossier européen,
- la création d'un Club des Partenaires,
- la communication,
- le financement des premières démarches, avec des dotations de 6.000 € pour le Conseil Général et la CCI et 3.000 € pour Bourg en Bresse Agglomération.

Ce projet s'intégrant dans la logique partenariale de développement de la formation et de l'enseignement, portée notamment par le Comité de pilotage stratégique Enseignement Supérieur et Recherche, le Bureau vous propose l'association de la CCI à ce projet, et à sa participation financière de 6000€.

L'Assemblée, vu l'exposé du Président Bailly,

- **donne son accord pour s'associer à ce projet de création d'un Pôle Sciences-Po à Bourg-en-Bresse**
- **et donne tous les pouvoirs au Président pour signer les conventions de financement correspondantes**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus 36
- Nombre de Membres en exercice 36
- Nombre de Membres présents 24
- Nombre de voix pour 24
- Nombre de voix contre 0
- Nombre d'abstentions 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président